

L'INFO DES 18-35 ★ NOV N°2 2013

# Curieux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



Vie politique:

**Dati dans la tourmente**

Dopage :

**Le cas Hingis**

Le phénomène :

**La classe Tecktonik**

**SCANDALE AU TCHAD:  
LES AVENTURIERS DE  
L'ARCHE ONT PERDU**

## Enquête ★ Arche de Zoé

# Le scandale de l'Arche

→ par **Vincent Dionisio**

103 enfants sur le point d'être emmenés en France, seize Européens toujours détenus au Tchad, un gouvernement qui condamne en oubliant un peu vite la responsabilité de ses services : la polémique autour de l'Arche de Zoé n'en est pourtant qu'à ses débuts.



103 enfants tchadiens ont failli être embarqués pour la France par une ONG humanitaire.

Les familles avaient déboursé entre 2500 et 6000 euros pour accueillir un petit orphelin tchadien. Les caméras de France 2 et TF1 attendaient sur le tarmac de l'aéroport de Vatry (Marne) le retour de ces glorieux héros sauveurs d'enfants. Et puis, patatras !

L'Arche de Zoé, association type 1901 qui se revendique ONG, voulait sauver d'une mort certaine 103 «orphelins du Darfour». Louable initiative. A ceci près que, d'après l'Unicef, 91 d'entre eux avaient encore au moins un parent. A ceci près que les méthodes employées par l'Arche sont plutôt suspectes avec, notamment, les promesses de gâteaux et de nourriture à volonté. A ceci près qu'à aucun moment, l'association n'a reçu le feu vert gouvernemental pour son démentiel projet. Résultat : en plus des six Français bénévoles de l'association, et des sept membres d'équipage espagnols censés ramener les enfants en

France (lesquels sont accusés de « complicité »), trois journalistes, Français eux aussi, sont également toujours détenus au Tchad. Une crise diplomatique couve...

### Laxisme des services ?

Dans un premier temps, le Quai d'Orsay s'était montré plutôt aimable. L'Arche avait été reçue à deux reprises au ministère pour se voir expliquer qu'on ne peut pas embarquer des enfants comme de vulgaires souvenirs. Il faut une autorisation de l'Autorité centrale pour l'adoption mais l'association s'entête. Alors, le 9 juillet dernier, le procureur de la République est saisi pour «exercice d'activité illégale d'intermédiaire en vue d'adoption». L'ONG est même reçue une troisième fois, par Rama Yade, secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, et il leur est répété qu'on ne peut pas faire n'importe quoi. Les autorités tchadiennes sont alertées.

Mais à aucun moment il n'est ordonné à l'Arche d'abandonner son projet.

Pendant ce temps, une organisation non gouvernementale nommée Children Rescue débarque à Abéché, au Tchad, avec pour but officiel d'installer un centre médico-social près d'un camp. En fait, il s'agit d'une bâtisse censée rassembler les enfants avant leur départ. Car, on le sait maintenant, l'Arche de Zoé et Children Rescue sont une seule et même organisation. A la faveur de ce stratagème, l'association a donc pu installer un véritable pont entre le Tchad et la France, et même emprunter, à l'occasion, des avions de l'armée française, sans que les services extérieurs hexagonaux ne s'inquiètent outre mesure. Jusqu'à ce 25 octobre où les membres de l'association sont arrêtés sur le tarmac d'Abéché, au moment de s'envoler pour la France avec, à leur bord, 103 enfants.

L'affaire de l'Arche de Zoé n'en est encore qu'à ses balbutiements mais elle a permis, d'ores et déjà, de pointer la faiblesse des services diplomatiques français. Qu'advient-il des six Français et des sept Espagnols détenus et soupçonnés, par le pouvoir tchadien, de trafic d'enfants à but pédophile ? Quelles compensations sont envisagées contre leur extradition ? Entre imbroglio diplomatique et cirque humanitaire, le scandale de l'Arche n'a pas fini d'interroger. D'autant que de nouveaux rebondissements impliquent diverses interrogations et conséquences.

### Révoltant

→ Par **Vincent Dionisio**

L'affaire de l'Arche de Zoé possède plusieurs dimensions qui prêtent à l'inquiétude. D'abord, la facilité avec laquelle ces illuminés ont pu rassembler les 103 enfants tchadiens est déconcertante. N'existe-t-il pas des services diplomatiques chargés de traquer les projets délirants tels que celui-ci ? Délirants, car comment ces bénévoles ont-ils pu penser ramener 103 enfants en France, sans vérifier leur filiation et leurs éventuels liens familiaux, le tout en se passant de toute autorisation officielle ? Si n'importe qui peut s'adonner au trafic d'enfants depuis l'Afrique, c'est, pour le coup, autant lié à l'incompétence criante des services extérieurs français qu'à l'irresponsabilité des acteurs.

Et puis, ce périple a permis au président du Tchad, Idriss Déby, de se trouver en bonne position sur le terrain diplomatique. Rappelons que l'homme fort du pays ne jouit pas d'une réputation de grand démocrate, notamment depuis les dernières présidentielles. Qui sait quelles contreparties pourrait-il obtenir en échange de l'extradition des 16 pieds nickelés ? Déby n'est ni amnésique, ni idiot : il sait, depuis l'affaire des infirmières bulgares, combien le pouvoir français peut se montrer généreux pour faire de belles images pour les journaux télévisés.



# Une étrange odyssée

→ par **Sébastien Dubois**

L'Arche de Zoé navigue à vue entre les écueils. Accord entre la présidence tchadienne et l'association française, ordre de mission mensonger servant de vitrine légale à l'enlèvement des enfants et audition d'Éric Breteau, président de l'Arche, en août dernier. Quelle est la responsabilité de la France et du Tchad dans cette affaire ?



Eric Breteau au centre (à gauche) de la tourmente.

L'Arche de Zoé fuit de toutes parts. Et les multiples voies d'eau qui apparaissent risquent de susciter des interrogations sur le rôle de la France et du Tchad dans cette affaire. Dernière avarie en date : la révélation par la Tribune de Genève (dans son édition du 2 novembre) de l'existence d'accords entre le fondateur de l'association, Éric Breteau et le président tchadien, Idriss Déby. Le quotidien suisse, citant "une source proche du gouvernement tchadien", révèle que son président "n'ignorait rien de l'opération

mise sur pied depuis plusieurs semaines par l'ONG française". Les deux hommes se seraient rencontrés à ce sujet courant septembre.

## Mensonges ou trahison

Autre information : c'est le palais présidentiel qui a délivré l'autorisation d'atterrir au Boeing 747 affrété par l'association. Selon la même source, "l'aéroport est situé dans une zone de guerre, l'avion n'aurait pu se poser sans un plan de vol directement approuvé par le président". Ces révélations font écho à

l'ordre de mission mensonger publié le 2 novembre dans le quotidien "Aujourd'hui en France". Éric Breteau signe de sa main une lettre où il évoque "la construction d'un centre d'hébergement d'urgence pour les enfants isolés et l'établissement d'un poste médical avancé" dans l'est du Tchad. À aucun moment, il n'est question d'enfants orphelins du Darfour, ni même d'adoptions.

## Etrange Monsieur Manany

De leur côté, les autorités françaises ne peuvent plus nier avoir eu vent de l'affaire. Éric Breteau a été reçu par la directrice de cabinet de Rama Yade le 31 juillet dernier. Quelques jours plus tard, il a été convoqué par la brigade de protection des mineurs. A-t-il menti au cours des entretiens successifs avec les autorités françaises et tchadiennes ? Ces dernières ont-elles fait preuve de naïveté alors que le site de l'ONG annonçait les possibilités d'adoptions à venir ? Ont-elles été trahies ? Ou ont-elles fermé les yeux sur

le rapatriement des enfants en France ? Cette dernière alternative reste hypothétique. Mais un faisceau d'éléments permet de la crédibiliser. Le plus important : le rôle d'Abacar Manany, conseiller spécial d'Idriss Déby en France. Ce diplomate, décoré de la Légion d'honneur en 2005, est la cheville ouvrière des relations franco-tchadiennes. Selon la Tribune de Genève, il serait à l'origine de la concertation entre les deux États. Cette entente expliquerait la condamnation simultanée de l'affaire par la France et le Tchad. Et aussi la reprise progressive du dialogue depuis le début de la semaine. De fait, les deux pays auraient été avertis de l'affaire - rapatriement des enfants compris - et se seraient mis d'accord pour s'indigner de l'affaire au même moment. Si les raisons de cette union restent incertaines, un trouble n'en est pas moins jeté sur le rôle exact des hommes politiques concernés. Quant aux bénévoles toujours emprisonnés, ils ne sont pas prêts de voir les brumes qui entourent leurs navires se lever.

## Les journalistes bientôt libérés ?

→ Par **S. Dubois**

C'est la bonne nouvelle dans un dossier qui n'en comporte guère. Dans une déclaration

du 1er novembre, Idriss Déby a annoncé "qu'il souhaitait que la justice tchadienne fasse très rapidement la lumière et que les journalistes et les hôtes soient libérés". Seul bémol, l'extradition n'est pas évoquée et la décision est entre les mains

des autorités tchadiennes. Jusqu'à présent, le Tchad a assimilé Marie Agnès Pelegrin (France 3), Jean Daniel Le Guillou et Marc Garmirian (Capa) aux membres de l'association. À l'origine de la méprise, la pratique courante chez les reporters - de

passer par les organisations humanitaires pour obtenir leurs visas. "Nous avons jugé préférable que notre journaliste n'ait recours ni au visa professionnel ni au visa touristique qui allaient probablement être suspendus", a confié l'agence Capa.



# Secours populaire à Castellane

→ par **Pierre-Mickaël Ayi**

Le médecin Philippe Van Winkelberg, originaire du village de Castellane (Alpes de Haute-Provence) est toujours retenu au Tchad, ce qui attise la colère des villageois. Un comité de soutien municipal organise sa défense.



Les responsables de l'Arche de Zoé face à Idriss Déby et aux autorités tchadiennes.

Il est de ces villages où l'on ne peut accepter la fatalité. Où le médecin de famille fait l'unanimité. Où le poids des images du 20H est trop lourd à porter. L'affaire « Arche de Zoé » a secoué la bourgade de Castellane. Philippe Van Winkelberg, docteur à l'hôpital du village des Alpes de Haute-Provence, est toujours retenu au Tchad avec huit autres ressortissants français, tous accusés de tentative d'enlèvement d'enfants. Les soutiens affluent.

Une marche silencieuse organisée par son comité de soutien est prévue samedi à 15 heures. Une pétition qui compte déjà 500 signatures, circule sur la place, au centre-ville. La banderole blanche « Tous avec le docteur Philippe ! » vogue, accolée aux murs de la mairie. Personne ne comprend comment ce praticien de confiance a pu se retrouver dans cette sordide affaire.

« Je me sens bafouée, humiliée, confie Antonia, l'épouse du

médecin, cloîtrée chez elle. Je n'accepte pas que l'on salisse la réputation d'un honnête homme, si gentil et si disponible. » « C'est un enthousiaste qui participe activement à la vie locale, certifie Michelle Bizot-Gastaldi, médecin qui partage le cabinet de Philippe Van Winkelberg. Il a agi pour l'Arche de Zoé au secours des enfants du Darfour avec sincérité et bonne foi. Tout le monde ici a confiance en lui ».

**« Qu'il soit jugé en France ! »**

Coupable ? Naïf, répondent les Castellanois pour qui seule la justice française est compétente. Les accusés doivent être nécessairement rapatriés. « Qu'ils soient jugés en France ! », vocifère la voix sanglotante d'Antonia. Celle-ci est apeurée par les conditions de détention de son mari au Tchad. « Comment faire confiance à l'enquête tcha-

dienne alors que les autorités elles-mêmes savaient tout de l'Arche ? Un avion avait été spécialement affrété. Et depuis, j'ai quand même entendu Rama Yade, secrétaire d'Etat au droits de l'Homme, traiter mon mari d'illuminé et Idriss Déby parler de pédophilie et de trafic d'organes ! ».

La mobilisation est la seule fenêtre d'espoir des habitants de Castellane. « Philippe se retrouve au sein d'une surenchère médiatique. Il a rejoint l'opération Rescue Children, pas l'association de l'Arche de Zoé ! C'est un simple médecin. Il a soigné sur place avant d'être arrêté. Les intérêts politiques et diplomatiques nous dépassent... ». Le comité de soutien a plaidé la cause du médecin vendredi devant Rama Yade. Histoire de rappeler que derrière toutes les hypothèses, des hommes, des femmes et autant de sensibilités souffrent.

## L'adoption en danger

→ Par **Caroline Stefani**

L'hostilité s'étend. Emmanuel Aimé Yoka, ministre congolais de la justice, a annoncé jeudi 1er novembre que son pays suspendait les procédures d'adoptions internationales. Cette décision intervient alors que les membres de l'as-

sociation l'Arche de Zoé sont retenus au Tchad pour enlèvement. Volonté de se protéger contre toute accusation de laxisme? Manière de réaffirmer la souveraineté du pays? Quoiqu'il en soit, cette nouvelle est un coup dur pour les familles en cours de procédure d'adoption avec ce pays. Examens psychologiques, constitution d'un dossier, demande de visa : ces épreuves de force n'auront

servi à rien. « Les procédures au stade préliminaire seront tout simplement annulées. » Marie Kornprobst, avocate à la cour de Paris, précise « qu'il n'existe aucun recours juridique possible dans ce genre de situation ».

Quelle est la meilleure solution pour garantir l'intérêt de ces orphelins africains? Pour Huguette Seyrat, présidente du comité 06 de l'UNICEF, il faut privilégier

l'implantation des petits au sein de leurs communautés. » La position de son organisation est claire : « nous ne pratiquons ni le parrainage, ni l'adoption ». Marie-Claude Arnould, présidente de l'association Enfance et famille d'adoption, déplore « l'amalgame » fait autour de l'Arche de Zoé. D'autres pays vont sûrement suivre l'exemple du Congo. Et faire du rêve d'adoption, un cauchemar.



## Faits Divers ★ Meurtre

# Une retraitée succombe à sept coups de poignard

→ par **Yannick Faraut**

Simone Bocchi, 76 ans a été retrouvée morte mardi, en fin d'après-midi à Nice. La femme décrite comme « sans histoires » a reçu sept coups de poignard. Un acte de sauvagerie effectué dans la plus grande discrétion et dont l'auteur reste inconnu.



*Le quartier de Cessole.*

**U**n quartier calme. Une délinquance insignifiante. Une population majoritairement âgée. Rien ne laissait présager l'acte d'horreur qui a pris place mardi soir à Cessole. Une retraitée a été assassinée à l'aide d'un poignard. Le quartier s'est improvisé un décor surprenant pour une scène aussi brutale qu'intrigante.

Une incompréhension mêlée d'aigreur tapisse les façades du boulevard. Le soleil se manifeste à peine que les «pourquoi» font déjà écho aux

«comment». Interrompus par des «qui», comme un refrain. Des soupirs qui demeurent néanmoins discrets. Car si de nombreux riverains ne parviennent pas à camoufler leur amertume, d'autres voisins étonnent. En fait, certains avouent carrément ignorer l'existence du drame. Une tragédie qui est pourtant survenue à quelques boîtes aux lettres de la leur.

Quelqu'un est soupçonné d'avoir tué Simone Bocchi dans la cuisine avec le poignard. L'énigme pourrait s'avérer stimulante. Elle reste loin d'un

jeu d'enfant cependant. Mardi en matinée, la retraitée de 76 ans a reçu sept coups de couteau. Deux se sont révélés mortels en atteignant la femme au cœur et au foie. Ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'une voisine a découvert le corps de la défunte.

### Un crime en plein jour

Depuis la canicule, un plan d'entre-aide a été instauré dans l'immeuble. Afin de veiller les uns sur les autres, les habitants du «Palais Rosa» ont mis un système en place. Le plus jeune des résidents a ainsi pour coutume de rendre visite à ses voisins quotidiennement. Une précaution qui s'est avérée insuffisante puisque personne n'a réagi, même en plein jour.

Les circonstances du crime demeurent ténébreuses. Aucune marque d'entrée par effraction n'a été relevée. L'arme ne figure parmi aucun des couteaux de cuisine de la victime. Aucun signal d'alerte n'a été en mesure d'avertir les voisins. Ni cri, ni signe

de lutte. Un assassinat tristement «propre». Le mystère du mobile persiste. Le meurtre était-il prémédité ? La septuagénaire est-elle tombée sur un cambrioleur affolé ?

Simone Bocchi n'avait rien d'une femme à affaires. Veuve et sans enfants, la passion des fleurs et la présence d'un caniche avaient pour rôle de remplir ses journées. La native de Carcassonne reste reconnue pour sa discrétion et sa tranquillité. « C'était une femme sans histoires qui avait ses habitudes », raconte Frédéric, boulanger du boulevard Cessole.

La femme occupait le premier étage de son immeuble depuis près de dix ans. D'abord accompagnée d'un frère paralysé, décédé il y a trois ans. Seule par la suite, l'organisation de l'annuelle fête des voisins faisait partie de ses traditions. Selon un riverain, l'entourage de Simone Bocchi déplore « une femme qui n'aura jamais perdu son bon cœur face aux difficultés ».

« Un personnage sympathique et courtois »

→ Par **Yannick Faraut**

Pierre Castelle, propriétaire dans le quartier Ces-

sole croisait souvent Simone Bocchi. Dépit, il ne parvient pas à comprendre comment la retraitée a pu être victime d'un tel acte de sauvagerie, à seulement quelques pâtés de maison : « Cette femme aimait flâner. Elle connaissait beaucoup de commerçants et avait l'habitude de

faire son marché. Toujours suivie de près par son chien. C'était quelqu'un de très poli, très serviable. Un personnage vraiment sympathique et courtois. », décrit-il. « Je ne comprends pas. Qui pouvait avoir de la rancœur contre une personne âgée si adorable ? Ça ne peut qu'être l'œu-

vre d'un détraqué mental ! Sept coups de couteau quand même », déplore-t-il.

Simone Bocchi ne comptait aucun ennemi, à en croire son voisin. Un homme choqué, convaincu que le meurtre reste l'œuvre d'un déséquilibré : « Qui d'autre peut faire ça ? »



# Du Pagnol autour d'un bar

→ par **Clément Greck**

Le bar des Cascades, à La Motte du Var, devrait rester ouvert. Légal ou pas ? Si le Préfet du Var, Jacques Laisne, abroge l'arrêté interdisant l'implantation d'un débit de boissons à moins de quarante mètres d'une Église, comme il l'a annoncé, lundi dernier, le café continuera de vivre en toute légalité.



Le bar de la discorde (photo : TF1).

**L**e bar des Cascades ne mettra pas la clef sous la porte. Gérants, maire ou simples habitants ont tous accueilli la nouvelle avec grand bonheur. Car depuis plusieurs mois, le ciel s'était assombri sur ce petit village d'ordinaire si paisible. La faute à l'ombre de la justice qui planait sur le bistrot : ce dernier est trop près de l'Église. Trente huit mètres séparent les deux bâtiments alors qu'un arrêté de 1978 en ordonne au moins quarante.

Une aberration pour les villageois habitués à traverser la place qui sépare l'Église du bistrot. Il n'est pas rare, après la messe, de voir les paroissiens se réunir autour d'une bonne mousse. Sur cette même place, la mairie et son maire, Yves Rosé. Un homme proche de ses administrés qui a toujours soutenu le couple de propriétaire du bar, Erick et Marion Beruti. « C'est même lui qui a tout mis en oeuvre pour que l'aventure se termine bien », fait-on savoir

dans son entourage. L'histoire pagnolesque commence en février dernier. Erick et Marion Beruti décident de mettre en vente leur bar. « Le sous-préfet décide alors de diligenter une enquête pour vérifier la distance séparant notre bar à l'Église », explique Marion.

## « Monsieur le curé va être content »

La conclusion tombe : le bar n'est pas assez éloigné. L'affaire passe en correctionnelle. Nouvelle expertise. Résultat : quarante mètres et trois millimètres. La relaxe est prononcée, le couple et tout le village respirent à nouveau. Une habitante se souvient : « Dans la salle, tout le monde rigolait. On aurait dit une parodie de justice ».

Mais, le soulagement est de courte durée. Le sous-préfet entend bien montrer que le bar ne devrait pas exister. Il

interjette appel. En mai, Erick Beruti se présente devant la Cour d'Appel d'Aix en Provence. Là, stupeur, à présent plus que dix-sept mètres éloignent le cloché du comptoir. L'Église s'est elle rapprochée ? Non, le mode de calcul a été modifié. A vol d'oiseau au lieu d'un trajet piéton. Quelques semaines plus tard, c'est un coup de massue qui tombe sur La Motte du Var : le bar des Cascades doit fermer. « Et nous devons nous acquitter d'une amende de cinquante euros », précise la gérante.

La sentence cause l'émoi de toute la population. Une pétition de plus de quatre cents signatures, dont celle du maire, est alors amenée à la Préfecture. Marion Beruti admet : « heureusement que les habitants ont toujours été derrière nous ». Il faut dire qu'il est rare de croiser un villageois ne s'étant jamais arrêté siffler un canon ou boire un café. Marion Beruti reprend : « nous servons de lien social pour beaucoup de gens. Si nous devons baisser le rideau, c'est le village qui disparaîtrait ». Lundi dernier, le ciel est redevenu bleu dans le Var. La population a retrouvé le sourire. Un dernier point reste en suspens pour que le soulagement soit total : « nous attendons que l'abrogation soit écrite noir sur blanc », précise le couple. Ce dernier ne crie pas victoire. Ce qui n'empêche pas Erick Beruti d'ironiser : « C'est monsieur le curé qui va être content. Il passe tous les jours et ce n'est pas rare que je le dépanne en vin de messe ».

## Juste pour rire...

→ Par **Clément Greck**

**Finlande** : un mois et dix jours de prison ferme pour un Finlandais. La raison : violences sur cochon d'Inde ayant entraîné des blessures irréversibles. L'homme nie toujours les faits. L'animal, lui, a été euthanasié.

**Etats-Unis** : un chasseur se fait tirer dessus par ses chiens. L'homme de 27 ans pose son arme par terre pour récupérer une proie. Malencontreusement, les molosses marchent sur l'arme et touchent leur maître dans le mollet. Une enquête est en cours.

**Etats-Unis (encore)** : Ernie Chambers, Sénateur du Nebraska, a porté plainte contre Dieu. Il l'accuse d'utiliser de nombreux alias et de n'avoir jamais répondu à ses sollicitations. Il demande que soit ordonné à Dieu de cesser ses activités néfastes. Le véritable objectif : démontrer avec quelle facilité, on peut porter plainte aux Etats-Unis.

**Sport** : le PSG a gagné un match au Parc des Princes. En coupe de la Ligue, grâce à un doublé de Pauleta, les Parisiens sont venus à bout de Montpellier (L2). De bon augure pour la saison prochaine...

**Allemagne** : à Leipzig, une Église de sept-cent-cinquante ans a été déplacée de douze kilomètres pour laisser le champ libre à des travaux. Le transport s'est déroulé sans encombre.



# Dati abat sa dernière carte

→ par **Virginie Rabisse**

Le «Dati Justice Tour» passera par la Cour d'appel d'Aix en Provence et les juridictions qui en dépendent. Dans les Alpes-Maritimes, les petits tribunaux tremblent devant la réforme de la Garde des Sceaux sans aucune idée précise de l'ampleur que prendra le séisme.



*Les Alpes-Maritimes attendent avec anxiété la décision de Rachida Dati.*

**N**i oui, ni non. Un pas en avant, deux pas en arrière. C'est à peu près ce qu'on obtient en cherchant à savoir si les Alpes-Maritimes seront touchées par la réforme de la carte judiciaire lancée par la ministre de la justice Rachida Dati.

Mais c'est sans compter sur le fait qu'il s'agit du département où les électeurs ont le plus voté pour Nicolas Sarkozy en mai dernier. Du département dont le conseil général est présidé par Christian Estrosi, protégé du chef de l'Etat et candidat UMP à la mairie de Nice. Il semble que les fiefs de la majorité présidentielle n'aient pas à s'en faire. Les Tribunaux de grande instance de l'Oise, de l'Aisne et de Seine-et-Marne ont en effet été épargnés par la refonte de la carte judiciaire. Il s'agit-là respectivement des bastions d'Eric Woerth, ministre du budget, de Xavier Bertrand, ministre du travail et de Jean-François Copé, président du

groupe UMP à l'Assemblée nationale. Un bon présage pour les Alpes-Maritimes.

Pourtant, le département n'est pas hors de danger. Le 28 septembre dernier, lors d'une réunion à la préfecture en présence des élus locaux, une ombre commence à planer dans le ciel des juridictions azuréennes. Jean-Pierre Athénont, premier président de la Cour d'appel d'Aix en Provence, jette un pavé dans la marre. «Il y a dix-huit juridictions qui sont trop petites et elles sont mal réparties». Et de préciser : «La proximité n'est pas synonyme de qualité». Depuis certains se sentent dans la ligne de mire.

## Les juridictions de

## Menton menacées

Dès la semaine suivante, le personnel judiciaire de Menton se rassemble devant le tribunal de la ville pour manifester son mécontentement et ses craintes. Thierry Giorgio,

porte parole des avocats du bassin mentonnais lance alors : «Il en va de l'intérêt du justiciable»!

Vendredi 26 octobre, pariscotedazur.fr enfonce le clou. Le site publie un article affirmant : «Alpes-Maritimes : la carte judiciaire sera modifiée». Le cyber magazine annonce en effet que le conseil des prud'hommes de Cannes devrait être transporté à Grasse. Même sanction pour les prud'hommes de Menton qui, avec un peu moins de trois cents dossiers traités par an, ne semblent plus avoir de raison d'être. A priori, cette juridiction s'installerait à Nice.

Pour l'heure, toutes les réponses sont en fait purement spéculatives. Aucun élément ne pourra être considéré comme véridique, tant que la Garde des Sceaux n'aura pas rendu son verdict. Et la Cour d'appel d'Aix en Provence étant la deuxième de France après celle de Paris, le couperet ne devrait pas tarder à tomber.

## 3 Questions à... Thierry Fusina Vice-président du T.G.I.

→ Par **Virginie Rabisse**

Selon vous quelles juridictions seront menacées par la réforme de Rachida Dati?

Dans l'absolu, personne n'est au courant de rien. Après une réunion au tribunal de grande instance, on sait que nous serons concernés mais rien n'est encore officiel. Pour le moment, on navigue à vue. De notre côté, nous avons fait des propositions au gouvernement et nous espérons qu'elles seront prises en compte.

Lesquelles ?

Nous avons sollicité le regroupement des tribunaux d'instance de Menton et de Villefranche. C'est une réforme de concentration. On peut donc s'attendre à ce que les toutes petites juridictions soient supprimées. Mais encore une fois, on ne peut pas anticiper puisque de nombreux critères entrent en ligne de compte.

La Région a voté à l'unanimité pour une Cour d'appel à Nice. La réforme pourrait-elle être profitable à ce projet ?

La refonte de la carte judiciaire vise la rationalisation, l'assemblage. L'implantation d'une Cour d'appel à Nice irait donc à l'encontre de cette réforme. On veut faire des pôles plus gros, plus centralisés, pas plus petits ni plus éparpillés.



# Bien mourir, ça se prépare

→ par **Etienne Gentil**

Le 2 novembre, les morts sont à la fête, catholiquement parlant. En parallèle, des personnes, bien vivantes celles-là, en profitent pour régler les préparatifs de leur futur voyage vers «l'autre vie».



*Les morts aussi ont droit à un bel endroit pour reposer.*

**R**ien ne sert de mourir, il faut mourir à point». Jules Renard ne savait sans doute pas, en écrivant ces mots, qu'ils prendraient tout leur sens plus d'un siècle plus tard. Aujourd'hui, rien ne doit être laissé au hasard, même pas sa mort. Au Cimetière du Château de Nice, sur la façade de l'entrée principale, on peut lire «tenue correcte de rigueur». A croire qu'il faut savoir s'habiller pour entrer en boîte, quelque soit le monde dans lequel on vit.

Plus que l'aspect vestimentaire, tout ce qui concerne la vie après la vie intéresse de plus

en plus les Français. Selon un sondage Credoc, pour la chambre syndicale nationale de l'art funéraire, «41% des personnes interrogées souhaitent laisser des instructions pour le déroulement de leurs obsèques», contre 35% en 2005. Geneviève Prunelle, venue apporter des fleurs à son mari défunt, au Cimetière du Château, le confirme : «le jour où je mourrai, je reposerais à côté de mon mari ; tout est déjà organisé pour ne pas embêter mes enfants».

Certains vont encore plus loin dans leur périple vers l'autre monde. Maria Goncalves, retraitée depuis peu, avoue

avoir «utilisé un site internet, Messavista, pour écrire ses dernières volontés». Pour 28 euros, l'utilisateur peut laisser 20 messages. Ces derniers ne sont accessibles qu'après le décès du rédacteur. Face à cet engouement pour «l'au-delà», ce type d'initiatives se multiplie dans tout l'Hexagone, avec comme premiers bénéficiaires, les entreprises de Pompes Funèbres.

## Apprendre à mourir

Pour ceux que l'on appelle familièrement les «croque-morts», cela permet de renflouer les caisses, notamment d'un point de vue financier.

Charles Cirasa, directeur de Pompes Funèbres Assistance à Nice, en est conscient et se justifie : «plus les gens nous font confiance et plus on leur donne en échange un service de qualité». En premier lieu, l'entrepreneur explique que «notre société ne prend pas suffisamment en compte la mort dans ses programmes scolaires ; elle apprend à vivre mais pas à mourir».

Afin d'amener les gens à réfléchir à leur seconde et ultime existence, les employés funéraires s'appuient sur l'Association française de défense des consommateurs européens. Cet organisme conseille et défend les personnes qui prennent les devants, en élaborant leur vie six pieds sous terre. Il est légitime de se demander jusqu'où peut aller cette tendance et les conséquences qu'elle pourrait avoir dans le futur. A trop réfléchir à sa mort, on en oublie de vivre.

## Une fête païenne puis catholique

→ Par **Etienne Gentil**

La fête des morts est à l'origine une fête païenne. Durant l'Antiquité, différents peuples des quatre coins de l'Europe ont créé leur propre conception de cette commémoration des défunts. Seul point commun, ils

célébrent tous cette fête le même jour où, selon le Récit de Moïse, le Déluge commença, à savoir le 17<sup>e</sup> jour du second mois (début de notre mois de novembre). Afin de montrer leur opposition à Dieu, qui a provoqué le Déluge, les païens se retrouvent chaque année pour rendre hommage aux défunts engloutis

par la vague divine.

Ce n'est que progressivement que l'Eglise catholique s'accapare cet éloge aux personnes décédées. Elle étend la festivité à l'ensemble de ses fidèles qui ont trépassé. Une messe, donnée pour l'occasion, doit permettre de purifier les morts de leurs pêchés, avant d'atteindre la béa-

tification. De nos jours, la fête est consacrée à des visites aux cimetières et à l'entretien des tombes de ses proches. On croit d'ailleurs, à tort, que la fête des morts est le premier novembre alors que ce jour est consacré à tous les saints (tous-saint) ; la véritable date dédiée aux défunts étant le 2 novembre.



# La fin du monde est pour demain

→ par **Pierre Comet**

Il y a 65 millions d'années, 75 % de la vie sur Terre disparaissait après la collision d'un astéroïde. Ce cataclysme mettait fin à 165 millions d'années de règne des dinosaures. Et tout porte à croire, selon un récent rapport scientifique de la Fondation B612 issue de la Nasa, que ce scénario va se reproduire.



*Les statistiques sont formelles : la Terre a pris du retard sur les catastrophes célestes.*

**S**tatistiquement, c'est pour bientôt... Les scientifiques en sont désormais convaincus, un astéroïde devrait prochainement s'écraser sur la planète bleue. La Terre ne peut avoir de la chance éternellement. Il y aura donc, un jour ou l'autre, rencontre. Et à regarder la surface criblée de cratères des autres astres du système solaire, comme Mars, Mercure ou encore la Lune, difficile de contredire cette conclusion. Alors, à quoi devons-nous nous attendre ? Impossible aujourd'hui de donner un pronostic. Seule certitude : la Terre a pris sta-

tistiquement du retard sur les catastrophes célestes.

Par exemple, le dernier astéroïde ayant frappé la planète remonte à 1908. C'était à Tunguska, en Sibérie. Or de tels impacts sont à prévoir tous les 80 à 100 ans. Le délai va donc expirer. Ce morceau d'une dizaine de mètres seulement avait tout de même ravagé 2000 km<sup>2</sup> de taïga. Soit approximativement la taille de l'agglomération parisienne.

Et une telle catastrophe serait un moindre mal... La Terre attend en effet son heure pour des astéroïdes d'une toute autre dimension. De plusieurs centaines de mètres, voire de

kilomètres. Selon le rapport de la Fondation B612, l'arrivée d'un astéroïde de cinq kilomètres de diamètre est même prévue depuis plus de cent millions d'années. L'impact d'un géocroiseur (terme utilisé pour qualifier les astéroïdes susceptibles de rencontrer la Terre) de cette taille causerait la destruction d'une zone équivalente à l'Europe et engendrerait probablement un dérèglement climatique à l'échelle planétaire, responsable d'une extinction de masse. Sa puissance équivalant à plusieurs milliards de fois la bombe larguée sur Hiroshima.

## Rendez-vous est pris

### pour un vendredi 13

Alors, si le cataclysme est, selon les scientifiques, inévitable, reste à savoir quand il aura lieu. Aujourd'hui l'horizon céleste semble dégagé. Du moins pour les dix prochaines années. Car l'éven-

tualité d'une collision n'est pas à exclure en 2029 ou en 2036 avec l'astéroïde Apophis, constitué de fer et mesurant 250 mètres de longueur. La Nasa a d'ailleurs évalué les risques pour 2036 à une chance sur 45000. Des millions de vie humaines seraient alors menacés. Ce pourrait être pour le 13 avril. Un vendredi, bien sûr...

Et puis, il ne faut pas oublier tous les géocroiseurs qui n'ont pas encore été détectés dans le ciel. 5000 nouveaux objets errants sont en effet découverts chaque mois. Certains échappent même à toute surveillance, comme en 2002 où l'astéroïde nommé « 2002 MN », de la taille de celui de Tunguska, a frôlé la Terre sans que personne ne s'en rende compte. Il arrivait dans l'axe du soleil, le rendant quasiment indétectable. Tout fantasme consistant à détourner l'astéroïde devient alors illusoire. Il ne reste plus qu'à implorer le ciel. Mais les statistiques jouent désormais contre nous.

## Nos chances de nous en sortir

→ Par **P. Comet**

Un scénario à l'Armageddon... d'ores et déjà, il faut oublier. Bruce Willis ne devrait pas rééditer l'exploit de se poser sur un astéroïde avec sa foreuse. Selon les astronomes, la seule solution envisageable, pour

éviter une collision, consiste à dévier l'astre de sa trajectoire. Plusieurs pistes d'intervention sont actuellement à l'étude. La Nasa planche notamment sur une utilisation de l'arme nucléaire. Il s'agit de faire exploser une charge à une distance suffisamment proche de l'astéroïde et de s'en remettre aux effets de

l'onde de choc. En Europe, l'Agence spatiale européenne travaille également sur la déviation d'un astéroïde mais avec une toute autre méthode. La mission Don Quichotte, qui sera lancée en 2011, doit tester les effets de l'impact d'un module de 500 kilos sur la trajectoire d'un astre de 500 mètres de diamètre. Cependant, dans

les deux cas, l'intervention nécessite une préparation très longue. De plusieurs années sans doute.

Pour 2036, l'homme aura alors peut-être son destin en main. Mais il reste tous les astéroïdes que l'on ne voit pas... Finalement, rappeler Bruce Willis n'est peut-être pas une si mauvaise idée.



# Travailler plus pour payer plus

→ par **Noémie Pennacino**

Dans consommation, il y a sommation. Une sorte d'obligation de payer plus, disponible partout en France. Les consommateurs se retrouvent assésés de frais divers, plus ou moins honnêtes. Lorsque cela se transforme en litiges, les aides ne sont pas toujours précieuses.



*Toujours plus de dépenses.*

**P**endant que le Chef de l'Etat s'augmente, le pouvoir d'achat des Français diminue. Ce mois de novembre s'annonce socialement chaotique et le slogan électoral « Travailler plus pour gagner plus » n'a jamais sonné aussi faux. A défaut de mieux gagner leur vie, les travailleurs se voient obligés de payer toujours plus. Sites marchands, mutuelles, assurance maladie, vente par correspondance, la plupart des organismes sont aujourd'hui présents sur Internet. Une facilité d'accès,

certes, mais des services surtout contraignants. Si chacun possède une partie « Contact », il est souvent très difficile de joindre les responsables d'une entreprise, voire d'une association. En guise de solution, on nous oriente vers un numéro beaucoup trop surtaxé. C'est le cas bien connu des hotlines, ces lignes téléphoniques censées aider les clients. Appelant pour une question quelconque, on se retrouve avec une personne incompétente au bout du fil et une facture salée à la fin du mois. A ce propos, un projet

de loi sur la concurrence et les droits du consommateur sera présenté en novembre en Conseil des Ministres en vue de mettre en place la gratuité ou, à défaut, la tarification locale de ces hotlines. Ce n'est qu'un projet.

## Low cost : bas coûts ou coups bas ?

Face à ces nombreux pièges que la société leur tend, les consommateurs se méfient. Et, fauchés, ils s'orientent vers ce qui pourrait leur revenir moins cher. La vague low cost enivre les Français. Le phénomène s'est aujourd'hui étendu jusqu'à s'imposer dans les airs. Aéroports et compagnies aériennes low cost sont nées, attirant de plus en plus de passagers. Mais, derrière leurs belles campagnes publicitaires, ces voyages sont-ils vraiment intéressants ? Cela reste à prouver. Il n'y a pas de secrets : pour faire des bénéfices, il faut puiser l'argent quelque part. Et si ce n'est pas dans le prix des billets, c'est ailleurs. Surtaxe des excédents bagages, nombre de places excessives dans

l'appareil, vente de la nourriture à bord, accumulation des vols quotidiens... Il n'y a pas de petites économies. Surtout pour ceux qui vendent. Les acheteurs, eux, sont perdus entre promotions qui n'en sont pas et qualité au rabais. Pour faire entendre leurs droits, les consommateurs n'ont aujourd'hui qu'une seule solution avant l'attaque en justice : les associations telles que UFC Que Choisir, Association des Consommateurs de France (ASCOF), 60 millions de consommateurs. Le choix est grand et l'initiative remarquable. Enfin, presque. Car aujourd'hui, demander de l'aide est devenu un luxe. Vous vous êtes fait arnaquer ? Et bien adhérez maintenant. 30EUR en moyenne l'adhésion à une association de consommateurs, à payer pour chaque litige. Les conseils donnés sur le site [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org) sont également payants. Pour 54EUR par an, vous optez pour l'accès intégral. Sinon, vous pouvez vous inscrire à l'accès mensuel Liberté. Oui, liberté. Chèque ou carte bleue, il vous reste le choix du mode de paiement.

## Test : acheter sur cdiscount

→ Par **N. Pennacino**

« Ventes flashes », « hard discount », « économisez »... Les slogans sont accrocheurs et les bannières colorées. Ce sont les prix qui sautent aux yeux en premiers. Attractifs. Mes recherches sont fructueuses et je trouve ce qui m'intéresse : un lecteur MP4 avec

son casque à 218,79EUR le tout, soit 20EUR de moins qu'en magasin. Je clique sur Ajouter au panier. Pourtant, lorsque j'accède à ce fameux panier, le total de ma commande s'élève à 252,55EUR. Cdiscount a automatiquement ajouté un casque audio à 14,95EUR et une « Garantie sérénité 2 ans » à 19,00EUR. C'est à moi de m'en rendre compte et à

moi de retirer de la liste les articles en trop ! Un par un, et cela pour chaque nouvel achat. Charmante surprise. Ma commande arrive mais je m'aperçois que mon lecteur MP4 a des défaillances. Par mes propres moyens, je me renseigne auprès du constructeur qui me dit de m'adresser au site de vente en ligne. S'ensuit alors une course acharnée

entre mails et appels surtaxés (1,35EUR/appel puis 0,34EUR/min). Cdiscount ne répond qu'une fois sur trois à mes messages et les appels se suivent et se ressemblent, inutiles et hors de prix. Près de 85EUR de communications hors forfait. Finalement, on me réexpédiera mon produit encore plus amoché. Du hard discount, vraiment ?



# Chute des courts

→ par **Axelle Truquet**

1997 : l'apothéose, numéro un mondiale. Martina Hingis atteint les sommets des courts. Plus jeune joueuse à remporter un tournoi du Grand Chelem, elle bat Mary Pierce en finale de l'open d'Australie à l'âge de 16 ans, 3 mois et 26 jours. 2007 : point à la ligne de coke ?

**J'**ai été contrôlée positive, mais je n'ai jamais pris de drogues et je me sens innocente à 100% », a déclaré Martina Hingis jeudi, lors d'une conférence de presse organisée à Zurich. Des traces de cocaïne ont été décelées dans ses prélèvements d'urines. A 27 ans, la tennismen décide de regagner définitivement les vestiaires après avoir connu la gloire sportive très jeune. Née le 30 septembre 1980 en Slovaquie, Martina Hingis grandit en Suisse et semble prédestinée au tennis. Sa mère, Melanie Molitor, l'a prénommé ainsi en hommage à la joueuse Navratilova. Dès l'âge de deux ans, elle lui met une raquette entre les mains. A peine trois années plus tard, Hingis commence à arpenter les tournois. Elle n'est encore qu'une adolescente lorsqu'elle passe professionnelle - à 14 ans - et qu'elle remporte ses premières coupes. Elle tutoie la gloire en 1997, son année phare. Elle a à peine 16 ans lorsqu'elle remporte la finale de l'open d'Australie en terrassant Mary Pierce 6-2,

6-2. Elle devient alors la plus jeune joueuse à remporter un tournoi du Grand Chelem. Rien ne l'arrête, pas même Monica Seles lors du tournoi de Key Biscayne. Une victoire de plus qui la propulse numéro un mondiale à 16 ans et demi. De Wimbledon à l'US Open, elle aligne les succès. Pour autant, une ombre subsiste au tableau idyllique de sa réussite tennistique. Martina Hingis ne parvient jamais à se hisser au sommet du tournoi de Roland Garros. Elle quitte le court central en 1999 sous les sifflets du public, acquis à la cause de Steffi Graf, pourtant en fin de carrière.

## Arrogante et capricieuse

La sportive n'est pas moins femme. Classée parmi les 100 plus belles femmes du monde par FHM en 1999 et 2000, elle enchaîne les conquêtes, du golfeur Sergio Garcia, au tennisman Radek Stepanek en passant par le footballeur Sol Campbell. Son mauvais caractère - elle va jusqu'à contester les points dans le camp adverse - est souvent décrié. Privée d'enfance à force d'entraînements, Martina Hingis



Martina Hingis, ex-star des podiums.

ne conserve pas moins un comportement d'enfant gâté sur les courts. Son arrogance agace. Ses caprices énervent. Qu'importe. La jeune joueuse parvient à se maintenir à la tête du palmarès mondial jusqu'au début des années 2000. Puis vient l'avènement d'un nouveau style de jeu. Plus puissant, plus offensif. Ses figures de proue : Mauresmo et les soeurs Williams. La Suissesse n'a pas fini de

jouer. Une fluidité du mouvement, une précision au filet, lui permettent de conserver un semblant de réussite. Mais pour un temps seulement. Accusant des blessures à répétition, elle fait ses adieux aux courts en février 2003. Ce ne seront que des au-revoirs puisqu'elle reprend du service en 2005. Son retour à un tennis de haut niveau aura été de courte durée. La faute à une ligne de trop ?

## Un revers de trop

→ Par **Axelle Truquet**

29 juin dernier. Martina Hingis se fait sortir au troisième tour du tournoi de Wimbledon. Un prélèvement d'urines révèle la

présence de traces de cocaïne sur l'échantillon A, confirmé ensuite par un second. Clamant son innocence, elle effectue de son propre chef un test capillaire qui s'avère négatif. Dommage pour la sportive, ce type de contrôle n'a aucune valeur juridique. Devant ces accusations

qu'elle considère «affreuses et monstrueuses», la tennismen explique avoir «une peur panique de prendre des drogues». La cocaïne est un puissant stimulant du système nerveux central. Il provoque euphorie, désinhibition et confiance en soi. Faisant fi de ces griefs, Hingis révèle

que son «arme sur le court est et a toujours été le jeu, l'ingéniosité». Et de poursuivre «il n'y a rien d'autre pour doper la performance que l'amour du jeu». En attendant, elle justifie son départ par ses «problèmes de santé à la hanche et son âge». Un forfait de dernière minute.



# Un énorme marché

→ par **Nicolas Largillière**

De nombreux fans s'étaient donnés rendez-vous vendredi 26 octobre à 00H01 pour la sortie du dernier volet des aventures d'Harry Potter. Les ventes de ce septième tome battent des records.



*Le dernier tome s'arrache déjà.*

**S**orcières et sorciers dans les rues? Ce n'est pourtant pas Halloween! C'est simplement la sortie du dernier tome des aventures d'Harry Potter qui déclenche l'apparition de ces êtres étranges. Ils sont nombreux cette nuit du 26 octobre à venir se procurer le précieux roman. La Fnac, en partenariat avec le cinéma Pathé-Paris, met en place une vente exceptionnelle à 00H01. Une queue se forme devant le cinéma sur les coups des 20H, rien d'inhabituel, mis à part des chapeaux pointus qui dépassent. En fait, se sont quelques 300 privilégiés qui s'appêtent à passer une soirée spéciale. Spectacle

de magie en première partie de soirée, suivi de la projection du film Harry Potter et l'ordre du Phœnix. Le tout bien cadré pour que la séance se termine à 23H58 et que les fans puissent se rendre à l'entrée du cinéma, lieu du point de vente. Les fans sont galvanisés par le film et l'impatience grandit dans les rangs. Deux jeunes filles discutent : « comment va faire Harry sans l'aide de Dumbledore ? Et cette ordure de Rogue est-ce qu'il va mourir ? » Les plus accrocs ont déjà lu la version anglaise et leurs répondent : « il y a plein de surprises, je ne vous dévoile pas la fin, mais vous ne vous attendez pas à ce qui arrive ». Un employé coupe court à ces

conversations. Perché sur une chaise il chauffe encore la foule : « est-ce que vous êtes prêts ? » Un « oui » unanime monte de la foule. Il lance le décompte que tous, trépidant d'impatience, reprennent. 00H01 : le moment fatidique arrive. La bousculade commence. Mais l'intervention rapide du service d'ordre calme les esprits. Au même moment la jeune fille qui vient d'acheter le premier livre le brandit tel un trophée. Sa joie se manifeste par un mélange de cris aigus et de glosements. La distribution se fait à une allure surprenante. En moins de vingt minutes tout le monde est servi. « 250 tomes ont été vendus ce soir » annonce Julie Thébaut, responsable de communication à la Fnac. Une excellente opération pour l'enseigne qui avait prévu 460 tomes ce soir là.

## Record à battre

Le succès est au rendez-vous. C'est même le jackpot pour Harry Potter, en deux jours plus de 11,15 millions d'exemplaires ont été vendus dans l'hexagone, ce qui correspond à la moitié de son tirage initial.

Lors de sa sortie en version anglaise le 21 juillet dernier, plus de 11 millions de livres ont été vendus, c'est un record absolu. Les aventures fantastiques de Harry sont traduites dans 65 langues et distribuées dans 200 pays. Mais le phénomène est bien plus vaste. Pour les accrocs d'Harry, le sevrage ne sera pas violent. De nombreux sites créés par des fans proposent des débats sur les personnages, conseillent des lectures se rapportant à l'univers du sorcier et rapportent tout l'actualité du monde magique. Rendez-vous sur [gazette-du-sorcier.com](http://gazette-du-sorcier.com) ou [poudlard.org](http://poudlard.org) par exemple. Pour les cinéphiles le retour des aventures de Ron, Hermione et les autres se feront en 2008 et 2009. Plus convivial, le nouveau jeu vidéo « les défis de Poudlard » est un questionnaire interactif disponible sur lecteur DVD. Le merchandising est extrêmement développé autour du petit sorcier. Les plus jeunes se satisferont des figurines et autres vignettes, mais ils ne sont pas les seuls à succomber au charme. A n'en pas douter, Harry Potter sera cette année encore le best-seller de Noël.

## Stephenie Meyer que Rowling

→ Par **N. Largillière**

Le statut de best-seller d'Harry Potter est déjà menacé. Aux Etats-Unis, un roman fantastique bat les

records de ventes établis par J.K.Rowling, l'auteur d'Harry Potter. Cette performance revient à Stephenie Meyer et à son roman « Twilight » (fascination). La recette du succès est sensiblement la même que celle de J.K.Rowling : le roman se partage en plusieurs tomes (cinq), la série a pour

héros une adolescente de 16 ans dont le lecteur suit les aventures et le développement jusqu'à l'âge de 20 ans, enfin l'histoire mêle le réel et le fantastique (intervention de vampires et de loup-garous). En France cette série connaît un succès grandissant. Les deux premiers livres (« fascina-

tion » et « tentation ») se sont écoulés à plus de 40 000 exemplaires. On est loin des millions d'Harry Potter en circulation, mais le troisième volet, Hésitation (disponible depuis le 2 novembre 2007 en librairie), numéro un des ventes outre-Atlantique, pourrait bien créer la surprise.



# Arnaque académy

→ par **Marine Desseigne**

Rap, rock, électro, disco, tous les styles musicaux sont représentés dans la Star Academy 7. Tous sauf un, le reggae. Clément Bighelli a refusé de céder aux sirènes de la chaîne privée, malgré le harcèlement.



*Nouvelle saison, nouveau concept.*

Is auraient dû être 18. La nouvelle promotion de la Star Academy a perdu un «élève» avant même le premier prime. Clément Bighelli, 21 ans, devait compléter un casting hétéroclite sensé renouveler le concept de l'émission phare de TF1. Mais ce chanteur d'un groupe de reggae antibois a fait marche arrière.

Tout a commencé avec un casting sauvage. «Une prof de chant de la côte qui bosse pour Endémol est venue me proposer d'intégrer la Star Ac. C'est la troisième année qu'on me fait cette proposition», explique le chanteur. Curieux, Clément décide cette fois de tenter l'expérience.

Il monte à Paris pour rencontrer le directeur de casting mais se rend compte rapidement que ce n'est pas son genre d'émission, malgré les changements annoncés.

«J'ai essayé de faire marche arrière.» Trop tard. La production est bien décidée à garder son reggaeman. «Le mot de harcèlement est un peu fort, mais ça y ressemblait. Ils ont cédé à toutes mes conditions : rester dans mon univers, ne pas danser, ...»

«Ils ont même voulu me faire rentrer avec mon groupe et m'ont annoncé les chanteurs avec qui je serais sur les primes. J'ai vraiment été chou-

chouté», explique Clément.

## La Star Ac' s'essoufle ?

Alors pourquoi refuser de participer à la Star Academy ? Clément Bighelli est confus : «J'ai réellement hésité. J'ai vu que la production voulait changer son concept, être plus «vraie». Mais j'avais trop à perdre. Avec TF1, il n'aurait pas été question de vitrine pour mon groupe et moi, mais de surexposition. En plus, la Star Ac ce n'est pas du tout mon truc. Et même si ça me fait plaisir qu'on s'intéresse à moi, je n'ai pas besoin d'une émission pour savoir que mon travail est bon.»

Endémol et la Star Academy seraient-ils en bout de course ? Les groupes de reggae ne sont pas rares en France. Vouloir absolument garder Clément Bighelli est-il un signe d'essoufflement pour une émission qui perd chaque année plus de parts d'audience ? De Jennifer à Cyril, la chaîne a perdu 4 millions de téléspectateurs.

TF1 ne peut plus se contenter de son public habituel. La chaîne a donc misé cette année «sur des voix, des personnalités, des univers», selon le site officiel de la Star Ac'. Et c'est ainsi que Clément le DJ, Sevan le rappeur ou Maureen la jazzy se retrouvent sur le devant de la scène. Un pari risqué car il peut pousser vers la sortie les fans habitués au ronron de la variété. Les seuls à être sûr de leur affaire restent Clément Bighelli et son groupe. Ils ont échappé à la «surexposition», mais la diffusion de leur aventure sur tous les grands médias leur assurent une bonne publicité.



*Clément Bighelli.*

## Question d'intérêt

→ Par **M. Desseigne**

Alexia sait-elle chanter en arabe ? Quentin est-il un vrai tombeur ou juste un petit garçon en manque d'affection ? Que penser de la pseudo-homosexualité de Pierre ? Autant de questions existentielles

peuvent provoquer un sur-régime intellectuel. Ce n'est pas votre cas ? Ce sont pourtant les sujets de conversation préférés de Tarzanne, Systalead ou Gentlemen.

Tous les jours, des centaines de blogs et de forums sont consacrés aux péripéties des «élèves» de la Star Ac'. Comme s'il ne suffisait pas de les voir

se trémousser sur le petit écran à longueur de «primes». La question n'est pas critiquer l'intérêt de ces sujets de conversation : la couleur du string de Noémie a remplacé la longueur des cheveux des Beatles.

Le problème, c'est que ces débats hautement primordiaux se font aujourd'hui sans interruption et avec

plus de violence. Les forums doivent être protégés des messages insultants par des modérateurs. Mais l'ampleur du phénomène Star Ac' entrave leur efficacité. A quand les bastons entre pro-Grégory et anti-Nolween ? Ce sera un nouveau sujet de conversation essentiel des blogueurs star académiques.



# Overdose de tecktonik

→ par **Julien Zito**

La tecktonik, mélange improbable de Hip-Hop et de techno, est le nouveau phénomène à la mode chez les jeunes. S'affronter en public ou dans des endroits plus obscurs, jusqu'au bout du ridicule, c'est ce qui les caractérise.



*Des tecktonik killers au sommet de leur art.*

**C**omme on est loin de l'année 1984, où l'animateur Sydney nous faisait découvrir la culture Breakdance sur TF1. Aujourd'hui, il suffit de balancer les membres de son corps dans tous les sens pour entrer dans la danse et suivre la tendance. Une casquette, des chaussettes à tout-va, un pantalon slim, voilà la panoplie complète de la parfaite marionnette. A Nice, le point de rassemblement idéal est la Place Masséna. Refaite à neuf depuis peu, les différents groupes se pressent pour s'affronter. Dans une ambiance colorée, où lunettes de soleil se mêlent aux coiffures fantaisistes, les pseudos-danseurs peuvent enfin clasher. Tous en groupe, tel est leur credo. Le fan de tecktonik se déplace la plupart du temps avec sa «team». Mais il peut également improviser quelques pas, seul chez lui. Nombreux sont ceux qui

ont adhéré au mouvement; d'autres le répugnent indubitablement. Pour Karim, 22 ans, danseur de hip-hop, le choix est tout fait. «Cela ressemble plus à un concours de déhanchement de bras qu'à autre chose. Ce n'est pas de la danse, c'est seulement une tendance commerciale créée par les discothèques pour attirer du monde. Ce phénomène de mode ne durera qu'un temps, le temps que ceux qui le pratiquent s'inventent un nouvel univers».

## Un spectacle navrant

Les jeux vidéos, les sorties entre amis, tout cela a été remis au placard. Pour ne pas être rejeté, il faut pratiquer la tecktonik. Internet est vite devenu la plaque tournante de ce genre, qui, grâce à quelques sites spécialisés, a réussi à convaincre les plus réticents. Ressembler à un pantin désarticulé, c'est le style qui rassemble aujourd'hui. Les émissions téléés, les clips vidéos suivent également le filon. On peut même prendre

des cours (dans un centre de loisirs à La Madeleine ou à Bon Voyage) pour s'initier à cette mascarade pour 30 euros par mois et 4 heures de cours mensuelles. «C'est un cours d'apprentissage, donné par un prof de tecktonik. On peut venir seul et former un groupe par la suite», confie Olivier, coach à ses heures perdues. L'escroquerie est grande pour si peu; en effet, ce dernier n'a aucun diplôme particulier pour exercer. Mais pour suivre le rythme, on se doit de respecter quelques règles. Une flopée de noms absurdes, qui s'associe avec le style ou les origines de la personne. La touche finale reste la création personnalisée de T-shirts avec un blason du groupe. «Cela permet de se différencier des autres et d'avoir un style personnel» assure Christophe alias Blinkou, leader des Mute Show. Un style que personne ne voudra leur voler tant leurs tenues moulantes et flashy sont exagérées. Et les regards difficiles à assumer.

## Arrêtez le massacre

→ Par **Julien Zito**

La mode va en prendre un coup. Coiffure ridicule, tenue vestimentaire inimitable, la Tecktonik débarque dans la ville. Rose, turquoise, fluo, toutes les couleurs sont les bienvenues. Au détriment de l'environnement. Dans quelque endroit que ce soit, les parodies de danse sont nombreuses. Brasser le vent et chasser ce qu'on peut avec les pieds, voilà le but. Le système est tellement aberrant qu'on ne trouve même pas la force de s'en moquer. Un seul mot vient à l'esprit pour décrire ce style artistique : pitoyable. Il est navrant de voir comment ce phénomène séduit notre jeunesse. La Tecktonik inonde notre quotidien et il est bien temps que cela s'arrête. Aucun avenir à cela, juste le plaisir de passer pour un pitre aux yeux d'un public intrigué. Alors, faites le pour vous, mais surtout pour nous, laissez vos pirouettes de côté et gardez les pieds sur terre.

## Curieux

Espace Carrare  
N° 49 rue de Roquebillière  
06300 NICE  
Tél. : 04.97.08.28.28  
Fax : 04.97.08.28.29

Responsable de la Rédaction :  
**Marie Boselli**

Rédacteur en Chef :  
**Stéphane Tardy**

Secrétaire de rédaction :  
**Mathieu Garcia Bullon  
Pierre Brunet**

Rédacteurs en 2ème année à NOUVELLES  
et tous les journalistes-professeurs